

**Notes de la séance de la Commission d'établissement de L'Elysée¹
Jeudi 4 juin 2015 de 18h00 à 20h00**

Collège de l'Elysée, Atrium

Parents :	Mmes Florence Auras , Christine Guignard Dumas , Sylvie Pellaton Leresche , Lucy Trochet MM. Daniel Bugmann (président), Alexandre Flückiger
Professionnels :	Mme Magali Launois MM. Pierre Cambrosio , Christophe Pidoux (directeur), Hughes Renaud , Alexandre Wuillemin
Organisations :	Mmes Florence Chèvre , Magali Weber M. Jean-Paul Stadelmann
Politiques :	M. Olivier Faller
Excusés/Absents :	M. Vincent Cruchon

1. Approbation du PV de la dernière séance

Le PV est accepté à la condition qu'il soit corrigé. Ce qui est fait. Vous le trouverez avec celui-ci.

2. L'ordre du jour est accepté

Deux points supplémentaires sous divers sont annoncés.

3. Echanges avec les 4 quarts

Professionnels :

L'année scolaire 2014-2014 est jugée administrativement positive. La grille des horaires pour la prochaine rentrée est en cours de préparation avec l'intention que tous les intéressés puissent s'organiser à l'avance.

Concernant les nouveaux horaires des élèves, la direction de l'Elysée est bien consciente du souci des parents, surtout de ceux dont les enfants font leur entrée à la Croix d'Ouchy, de pouvoir en prendre connaissance le plus vite possible. Compte tenu des nombreuses variables à prendre en compte dans la planification de ces horaires, la seule certitude est qu'ils seront publiés au plus tard 15 jours avant la prochaine rentrée. Sur ce point, la politique de chaque établissement est différente.

Parents :

- Un grand merci est adressé à toutes celles et ceux qui, à l'Elysée, ont œuvré à la réussite de la comédie musicale du Roi Lion. De toute part, les échos sont très positifs.
- Certains parents ont demandé à un de leur représentant à la CET de rendre compte de leurs interrogations face aux difficultés qu'ont rencontrées leurs enfants en mathématiques

¹ Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



et en sciences au début de leur entrée au gymnase après avoir terminé leur scolarité à l'Elysée.

Le Directeur n'a pas eu connaissance de ce problème, d'autant que l'Elysée vise à l'éviter en collaborant avec la HEP pour l'enseignement des mathématiques et des sciences et bénéficie des conseils de praticiens formateurs pour ces deux branches.

- L'établissement de l'Elysée serait-il intéressé à proposer à ses élèves des cours d'initiation à l'aviron ? La question est posée par le Lausanne sport Aviron qui offre déjà cette prestation dans le programme de sports-passion. Cette demande est à adresser à Mme Aïcha Mohammedi, enseignante en sports.

Politiques :

Le Conseil communal n'a pas reçu d'information concernant le plan de rénovation des établissements lausannois. Il est toujours en cours d'élaboration à la Direction des écoles.

Associations :

- Le Foyer du Servan, sa garderie et son accueil socio-éducatif de jour organisent leur fête annuelle le 10 juin prochain. Quant au processus de rénovation des bâtiments du foyer, il suit son cours : le concours d'architecture est bouclé avec un prix du jury. L'idée générale est de démolir et de reconstruire ailleurs. Selon sa responsable, l'accueil socio-éducatif de jour devrait être maintenu dans la nouvelle structure. Rien ne devrait cependant être modifié d'ici deux ans.
- Du côté du GLAJ-Vaud, sa collaboration avec l'Elysée sur son projet «citoyenneté en Action» est terminée. Elle se poursuivra avec d'autres établissements. Son représentant à la CET rappelle la tenue du 10 au 13 septembre de la manifestation nationale «72 heures» dont les projets vaudois sont pilotés par une commission dont le GLAJ-Vaud fait partie. <http://www.72heures.ch>.
- L'avenir du CPO est incertain. Les collaborateurs craignent que l'objectif de la ville de Lausanne soit de détruire l'actuel bâtiment. Leur stratégie est de monter un dossier pour mettre en évidence le rôle que jouent les activités socio-éducatives du CPO dans le quartier Sous-gare. Ils mènent actuellement une enquête d'opinions auprès de la population du quartier pour en préciser l'importance.

Mme Chèvre annonce que c'est la coordinatrice de ce dossier, mandatée par le CPO, qui lui succèdera à la CET dès la rentrée prochaine. Elle pourra donc donner à la commission des informations de première main sur les perspectives envisagées pour le CPO.

4. Réorganisation du bureau de la Commission

Hugues Renaud accepte de prendre la vice-présidence du bureau de la commission. Il est d'ores et déjà remercié pour cet engagement.

5. Groupe de travail «projet de salle de sciences et de physique»

Les enseignants concernés s'accordent pour dire que les changements envisagés par la ville de Lausanne s'apparentent davantage à de l'entretien « low cost », qu'à une rénovation.

La commission maintient donc son intention de pouvoir proposer une solution plus globale et durable. Un groupe de travail est constitué à cet effet, réunissant Mme Florence Auras (architecte), MM. Daniel Bugmann, Pierre Cambrosio, Philippe Pidoux et Alexandre Wuillemmin.

Premier objectif : préciser le cahier des charges de ce projet d'ici septembre.

Premières séances : le 22 juin à 17h et le 31 août à 16h30 à L'Elysée.



6. Groupe de travail «règlement du collège de l'Elysée»

Du point de vue de la direction, une révision globale du règlement de l'Elysée dans le sens proposé par certains membres de la commission en 2013 n'est plus une priorité au vu des contraintes fixées par la LEO. L'actuel document n'a d'ailleurs pas posé de problème d'application cette année. Ce contexte plaide pour la solution d'une simple remise aux normes du règlement qui est planifiée pour l'année prochaine

Il avait été prévu qu'une première mouture de ce nouveau règlement soit présentée à la CE avant l'été, mais les contraintes du bouclage de l'année scolaire ont retardé ce projet.

La commission décide de rouvrir ce dossier en créant un groupe de travail composé Mmes Sylvie Pellaton Ieresche, Magali Weber et MM Daniel Bugmann, Pierre Cambrosio, Alexandre Flückiger et Alexandre Wuillemin.

Premier objectif : réexaminer le travail déjà effectué par la CET sur l'élaboration d'une Charte dont l'idée était de fixer les valeurs défendues par l'Elysée dans un document de référence susceptible d'aider les enseignants dans leur travail au quotidien avec les élèves.

Première séance : le 7 septembre à 16h30 à L'Elysée.

7. Groupe de travail «soirée des parents» (Action Innocence)

Le choix d'Action Innocence pour animer la prochaine soirée des parents de la CET autour du thème des réseaux sociaux était principalement motivée par la prestation, jugée excellente, que M. Gendre, représentant de cette association, avait offerte dans le cadre des 50 ans de l'Elysée. Or, celui-ci a quitté Action Innocence. Ce conférencier était également la personne retenue pour participer aux événements que l'Elysée pourrait organiser sur ce même thème avec les enseignants et les élèves.

Un groupe de travail est créé pour mettre sur pieds cette «soirée des parents». Il est formé de Mmes Sylvie Pellaton Ieresche, Lucy Trochet, MM. Daniel Bugmann et Jean-Paul Stadelmann.

Questions à résoudre :

- Contacter M. Gendre pour savoir s'il accepte d'intervenir comme conférencier lors de cette soirée ou de tout autre projet de l'Elysée à titre personnel.
- Choisir une date en novembre pour réunir les parents.
- Définir une première proposition de programme en vue de la soumettre à la CET lors de sa prochaine séance.

8. Divers

1. Magali Launois annonce sa démission de la CET pour la rentrée prochaine.
2. Tina Guinard Dumas doit la quitter puisqu'elle n'aura plus d'enfant à L'Elysée dès la prochaine année scolaire. Elle rappelle tout l'intérêt qu'elle a eu à échanger avec des professionnels à l'écoute des points de vue des parents. Elle insiste en particulier sur l'importance pour leurs représentants à la CET de transmettre aussi les bonnes appréciations sur l'Elysée dont on les informe.

Prochaine séance :
le jeudi 17 septembre 2015
18h30 dans l'Atrium
Accueil dès 18h